

Samedi 03 février 2024 à 9h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du conseil municipal du 09 décembre 2023

1. Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement - budget principal de la commune
2. Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement - budget assainissement
3. Contrats de mandats de gestion locative
4. Achat de plaques électriques : cantine scolaire
5. Achat parcelles E694 et E696 : consorts GAURIAT/CNE

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :